

Lyon, jeudi 26 mai 2016

A quelques semaines de la mise en place des Groupements hospitaliers de territoire (GHT), Véronique Wallon, directrice générale de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes se rend à Clermont-Ferrand (Puy de Dôme), Villeneuve-de-Berg (Ardèche) et Chambéry (Savoie) pour rencontrer les acteurs de trois futurs GHT.

Le 1^{er} juillet prochain, 15 groupements hospitaliers de territoire (GHT) devraient être constitués dans la région Auvergne-Rhône-Alpes. Destinés à mieux organiser l'accès aux soins pour tous les patients de la région, les GHT organisent la coopération entre hôpitaux publics d'un même territoire autour d'un projet médical partagé.

A quelques semaines de la réception des projets médicaux des futurs GHT de la région, Véronique Wallon rencontrera les acteurs de trois territoires de futurs groupements.

Lundi 30 mai 2016

Véronique Wallon se rend au Centre hospitalier universitaire de Clermont-Ferrand (Puy de Dôme)

Les 4 centres hospitaliers universitaires de la région (Lyon, Grenoble, Saint-Etienne et Clermont-Ferrand) jouent un rôle fondamental puisqu'ils seront associés à chaque GHT, notamment en raison de leur responsabilité en matière de recherche, de formation et de recrutement des médecins. Tout groupement hospitalier de territoire sera associé à un CHU.

Le CHU de Clermont-Ferrand a vocation à être l'établissement pivot du projet de GHT « Puy de Dôme-Allier » qui, selon la proposition de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes, regrouperait 15 établissements, pour répondre aux besoins de près d'un million d'habitants.

Jeudi 2 juin 2016

Véronique Wallon se rend à l'hôpital Claude Dejean à Villeneuve-de-Berg (Ardèche)

L'hôpital de proximité Claude Dejean, est symbolique de l'importance de l'offre de proximité dans tout projet de groupement hospitalier de territoire. En lien étroit avec la médecine de ville, l'hôpital de proximité est pour les patients, et particulièrement en zone rurale, le premier niveau d'accueil hospitalier d'un GHT.

Cette dimension est particulière dans le cadre du territoire « Sud-Drôme Ardèche » qui regrouperait, sur proposition de l'ARS, 12 hôpitaux dont 9 hôpitaux de proximité et concernerait 325 000 habitants.

Mercredi 15 juin 2016

Véronique Wallon se rend à Chambéry (Savoie)

Le projet de GHT « Savoie-Belley » devrait regrouper 8 établissements et répondre aux besoins de santé de 470 000 habitants.

La thématique de ce déplacement portera notamment sur la place et l'organisation de la psychiatrie dans les groupements hospitaliers de territoire. En effet, la prise en charge de la santé mentale est déjà organisée par territoires au travers des « secteurs de psychiatrie ». Cette organisation est aujourd'hui confirmée par la loi de modernisation de notre système de santé. Les GHT doivent intégrer les spécificités de cette activité dans le projet médical partagé et la gouvernance du GHT.

A l'occasion de ces trois déplacements, des points avec la presse seront proposés.

Contact presse

Cécilia HAAS

Directrice déléguée à la communication

04 27 86 55 40

cecilia.haas@ars.sante.fr

L'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes a été créée le 1^{er} janvier 2016.

Cet établissement public, constitué de près de 950 collaborateurs, est un opérateur de l'Etat et de l'Assurance Maladie. L'ARS met en œuvre, au niveau régional, la politique de santé publique selon trois grandes missions : la protection et la promotion de la santé, la régulation de l'offre de santé dans les secteurs ambulatoire, hospitalier et médico-social, l'appui à l'efficacité des établissements et des services sanitaires et médico-sociaux. L'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes est présente dans les 12 départements de la région. Son siège est situé à Lyon et à Clermont-Ferrand. Elle dispose de 12 délégations départementales à Bourg-en-Bresse, Yzeure, Privas, Aurillac, Valence, Grenoble, Saint-Etienne, Le Puy en Velay, Clermont-Ferrand, Chambéry et Annecy.
